## REPUBLIQUE DU CAMEROUN PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**DELEGATION REGIONALE** DU LITTORAL

B.P 106- DOUALA TEL: 33 42.17.60 / 33 42.29.66 FAX: 33 42.76.10 Email: dpsplittoral@yahoo.fr

4/1 /L /MINSANTE/DRSPL





MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

REGIONAL DELEGATION FOR THE LITTORAL

P.O. Box 106- DOUALA Tél: 33 42.17.60 / 33 42.29.66 Fax: 33 42.76.10 Email: dpsplittoral@yahoo.fr

Douala, le 2 4 NOV 2015

LE DELEGUE REGIONAL

- -Monsieur le Chef de Poste de Santé aux Frontières Port de Douala
- -Monsieur le Président d'Union des Consignataires et Armateurs du Cameroun



## LETTRE D'INFORMATION

Suite à la décision conjointe de messieurs les Ministres de la Santé Publique et des Transports, et aux données de surveillance épidémiologiques liés à la maladie a virus Ebola aux frontières du Port Autonome de Douala, le dispositif de surveillance y est réorganisé comme suit :

Le contrôle sanitaire de tous les navires se fera désormais à quai, exception faite des navires en provenance de la SIERRA LEONE, du LIBERIA et de la GUINNEE CONAKRY qui est maintenu à la Bouée de Base sans quarantaine sauf en cas de présence de cas suspect.

Par ailleurs le contrôle à quai nécessite :

- 1. Une équipe constituée de deux agents de santé.
- 2. Le port obligatoire de l'équipement de protection individuelle:

3. La prise de température, l'interrogatoire et l'examen du dossier sanitaire de l'équipage ou ca

Veuillez agréez messieurs les sanassurances considération distinguée.

MINSANTE

GR/LT

ARCHIVES/CHRONOS

Dr YAMBA BEYAS Martin